



COMMUNE DE WITTISHEIM



## Sommaire

01. Conseils municipaux : L'essentiel
02. A la une :
  - > Prochaines élections :  
changement de bureau de vote
03. La rubrique chiffrée :
  - > 798
04. Cadre de vie :
  - > Bientôt une nouvelle saison au KOBÀ !
  - > Rappel de la réglementation sur les chiens dangereux
  - > Un nouveau thème pour le fleurissement communal
05. Brèves

## Agenda

- |               |  |
|---------------|--|
| 8 au 23 mai   | <i>Quinzaine du commerce équitable</i>         |
| 12 juin       | <i>Ouverture du KOBÀ (*)</i>                   |
| 20 juin       | <i>Tournoi de volley au plan d'eau (*)</i>     |
| 21 juin       | <i>Don du sang Salle polyvalente</i>           |
| 20 et 27 juin | <i>Elections départementales et régionales</i> |

(\*) sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

## L'EDITO

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Nous voilà sorti de notre 3ème confinement, mais la crise sanitaire est toujours présente et il nous appartient collectivement de rester sur nos gardes pendant les différentes phases du déconfinement.

En parallèle, la Mairie et l'agence postale communale rouvrent progressivement avec, espérons le, un retour à la normale d'ici la fin du mois de mai. En revanche, avec la COVID-19, la Commune se voit toujours dans l'obligation de déprogrammer ses différentes manifestations (oschterputz et remise des prix maisons fleuries). Il en est de même pour les associations locales. Nous espérons tous qu'avec la vaccination qui se poursuit et l'été qui approche, nous retrouverons très prochainement une vie sociale plus acceptable.

Je tenais également à vous informer que Gaëlle Houbre, conseillère municipale, présente à mes côtés depuis 2014, une fidèle de la première heure, m'a fait part de son souhait de démissionner du conseil municipal. En effet, son projet de vie privée l'amène à déménager dans une commune voisine. Elle quittera Wittisheim dans les semaines à venir. Je tenais sincèrement à la remercier pour son implication sans faille au sein du conseil mais également au sein des associations locales. Je lui souhaite de s'épanouir

dans sa future commune d'accueil avec autant d'engagement public.

Traditionnellement, le mois d'avril rime avec le vote du budget de l'année en cours. Ce dernier est adopté à l'unanimité avec cette année encore un rythme très soutenu pour l'investissement. Parmi les travaux importants, on notera particulièrement le chantier de voirie de la rue des Roses et de la rue du Cimetière. D'ailleurs, le SDEA débutera ce chantier par le renouvellement de la conduite d'eau potable d'ici quelques semaines. Le programme d'investissement complet est consultable dans le procès-verbal du conseil municipal du mois d'avril 2021. Les études de la rénovation du bâtiment de la Mairie et celles du cimetière se poursuivront cette année.

Notre choix d'adhérer à la Brigade verte commence à porter ses fruits, plusieurs plaintes avec des verbalisations à la clé sont effectives pour des dépôts sauvages. Ces pratiques irrespectueuses doivent cesser comme bien d'autres problèmes auxquels nous faisons face dans certains secteurs du village. La Brigade Verte et la Gendarmerie y travaillent activement. Enfin, vous découvrirez très prochainement le fleurissement communal qui fête la naissance de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA).

Très bonne lecture à vous...

Christophe KNOBLOCH  
Maire de WITTISHEIM

## 01 CONSEILS MUNICIPAUX L'ESSENTIEL

24 novembre 2020

### A l'ordre du jour :

- Approbation du règlement intérieur.
- Acquisition de nouvelles parcelles forestières.

Les procès verbaux complets des séances de conseil municipal sont consultables sur le site internet : [www.wittisheim.fr](http://www.wittisheim.fr) - Document en ligne



- Approbation du programme des travaux 2021 des forêts gérés par l'ONF ainsi que le volume total prévisionnel des coupes de bois.
- Création d'un bail rural environnemental section 41 Parcelle 176, lieu-dit Rechenmacherschlag d'une surface d'environ 1,7 ha, fixation des niveaux de priorité pour le choix de l'agriculteur et du prix du fermage.
- Adhésion à la Brigade Verte au 01/01/2021.
- Signature d'une convention avec l'ATIP pour l'accompagnement à l'aménagement de l'entrée Sud du village.
- Le Conseil acte la gratuité de la salle polyvalente pour les réunions des instances des collectivités territoriales, EPCI et Syndicats de Communes.
- Création des postes et rémunérations des agents recenseurs
- Subvention de fonctionnement 2020 à l'association « Atelier Emotions Couleurs » créée en mars 2020.
- Subvention de la commune en lien avec les arboriculteurs pour l'achat groupé de noyers à destination des habitants de Wittisheim.
- Fixation de la Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications.
- Avenant au marché de la Rue des Sœurs, et validation de la convention Orange pour l'enfouissement des réseaux.

22 décembre 2020

- Approbation de l'avenant au marché de travaux du carrefour rue du cimetière, rue des roses.
- Validation du programme de travaux pour le réaménagement de la Mairie suite aux variantes présentées par le CAUE.
- Création de la commission consultative pour le réaménagement de la mairie qui comprend des conseillers municipaux et des habitants volontaires.
- Le SDEA prévoit en 2021 la réalisation de travaux dans la rue des Roses afin de moderniser le réseau d'eau pluviale et d'assainissement. La commune va en profiter pour réaliser des travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux secs.
- Création de la commission consultative pour l'aménagement du cimetière qui comprend des conseillers municipaux et des habitants volontaires.
- Adhésion au groupement de commande du centre de gestion 67 pour la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels.

- Adoption des subventions pour ravalement de façades.
- Adoption des conditions d'octroi des subventions aux associations lors des manifestations.

09 février 2021

- Délimitation des dépenses à imputer au compte « fêtes et cérémonies ».
- Définition et modalités de la subvention aux associations pour les « vins d'honneur ».
- Révision de la commission consultative pour le cimetière suite au rajout d'une personne.
- Attribution d'un bail rural environnemental pour la location de la parcelle 176 – section 41.
- Instauration de forfait pour les dépôts sauvages en fonction du volume de déchets et de leur nature
- Instauration du compte personnel de formation.
- Création d'un poste d'atsem principal de 2ème classe.
- Création d'un poste d'adjoint administratif territorial.
- Intervention d'un archiviste itinérant
- Les travaux de la rue des Roses et du Cimetière sont confiés au cabinet Schaller-Roth-Simler.

13 avril 2021

- Approbation du compte administratif 2020 de la commune.
- Approbation du compte de gestion 2020 de la commune.
- Affectation du résultat 2020.
- Approbation du compte administratif 2020.
- Approbation du compte de gestion 2020 du budget lotissement de la gare 4ème tranche.
- Vote du taux des taxes locales.
- Montant de la subvention de fonctionnement 2021 aux associations locales et des subventions manifestations 2020.
- Subvention pour l'amicale des sapeurs-pompiers.
- Subvention aux associations caritatives.
- Budget de l'école primaire 2021.
- Investissements 2021.
- Budget primitif 2021 lotissement de la gare 4ème tranche.
- Budget primitif 2021 pour la commune.
- Prise de la compétence « organisation de la mobilité » par la Com-

munauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM).

- Adhésion au groupement de commande de la CCRM relatif à la réalisation de diverses opérations de maintenance.
- Validation des membres représentant la commune au bureau de l'association foncière.

## 02 A LA UNE PROCHAINES ÉLECTIONS : CHANGEMENT DE LIEU DU BUREAU DE VOTE



Vous le savez probablement, au courant du mois de juin 2021, se tiendront les élections des Conseillers Départementaux et des Conseillers Régionaux. Ils seront élus pour un mandat de 6 ans. Pour ces deux suffrages qui se tiendront le même jour, les 20 et 27 juin, la préfecture impose de créer un cheminement spécifique pour l'accueil des votants. En effet, il faudra successivement passer dans le 1er bureau de vote pour le premier scrutin, puis dans un second bureau pour le 2ème scrutin, en enfilade.

Avec cette contrainte, vous vous doutez bien que la Mairie n'est pas le bâtiment le plus adapté. De plus, lorsqu'il a fallu retenir un lieu pour l'organisation des élections pour l'indiquer à la préfecture, la salle polyvalente n'était pas disponible.

C'est pour toutes ces raisons qu'il a été décidé que ces scrutins se tiendront dans la **salle de motricité de l'école maternelle**. Cette dernière est adaptée pour l'organisation des élections étant donné qu'elle est suffisamment grande, accessible pour les personnes à mobilité réduite, qu'elle dispose d'une entrée et d'une sortie séparée et de nombreux parkings à proximité immédiate.

Les bureaux de vote seront ouverts de 08h00 à 18h00 pour les deux tours.

Dans le cadre de la crise sanitaire, il sera possible pour les électeurs d'avoir jusqu'à deux procurations. **Le port du masque est obligatoire** et nous vous remercions de vous **munir de votre propre stylo**.

## 03 LA RUBRIQUE CHIFFREE

798

C'est le nombre d'abonnés actuels à la page Facebook de Wittisheim.

Si vous êtes membre du réseau social, n'hésitez pas à vous abonner à notre page. Nous diffusons régulièrement des informations propres à Wittisheim, aux associations et entreprises locales et relayons également des informations de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, des activités du RAI (le réseau d'animation intercommunal), du SMICTOM et des déchetteries et bien d'autres encore...

Ce moyen de communication rapide, en plus du site internet de la Commune, permet d'être informé de l'actualité de notre village.

## 04 CADRE DE VIE BIENTÔT UNE NOUVELLE SAISON AU KOBÀ !

Sauf imprévu lié à la situation sanitaire, le Koba ouvrira ses portes à partir du samedi 12 juin jusqu'au dimanche 29 août.

La 1ère nouveauté est l'ouverture dès le mois de juin (au lieu de juillet, les années précédentes). En espérant que la météo sera de la partie.

La deuxième est que nous avons modifié les horaires d'ouverture du Koba le samedi. Il sera désormais ouvert dès 11h00 pour permettre à ceux qui le souhaitent de profiter de ce premier jour de week-end pour y passer la journée et se restaurer sur place. Vous l'aurez compris, les horaires d'ouverture du plan d'eau seront les suivantes : de 13h à 20h du lundi au vendredi et de 11h à 20h les week-ends et jours fériés.

Pour ceux qui se sont régalés de ses churros l'année dernière, c'est bien Coralie qui revient cette année mais cette fois-ci avec une gamme complète de restauration. Des produits frais et de qualité. Elle vous proposera des grillades, des crêpes, des churros, des glaces et autres gourmandises...



Toute la partie restauration et buvette sera installée en extérieur, face au lac, afin de respecter au mieux les consignes sanitaires, c'est-à-dire d'être en plein air et avec suffisamment d'espace entre les clients.

Les jeux qui auraient dû être installés l'année dernière ont été mis en place par l'équipe des agents techniques au mois d'avril. Pour rappel, l'année dernière il y avait une interdiction d'utiliser les jeux suite à la Covid-19...



Pour les sportifs et amateurs, comme depuis 5 ans maintenant, les activités du Wake park seront au rendez-vous (Wakeboard, paddle, etc..)

Enfin, il y a des choses qui ne changent pas. C'est le cas notamment de la qualité de l'eau. En effet l'agence régionale de santé (ARS) fait procéder régulièrement à des analyses de la qualité des eaux de baignade afin de les classer par catégorie (excellente, bonne, suffisante ou insuffisante). Nous sommes fiers d'être classé en 2020 à nouveau dans la catégorie « excellente ».

Vous l'aurez donc compris, tout est réuni pour une belle saison de baignade et de loisirs au KOBÀ !

### RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES CHIENS DANGEREUX

Vous possédez un chien classé en 1ère catégorie (chien d'attaque) ou 2ème catégorie (chien de garde et de défense) ?

Quelles sont vos obligations ?

#### • Chiens d'attaque (catégorie I) :

Chiens d'attaque (1ère catégorie)



Ces chiens n'appartiennent pas à une race mais sont assimilables par leur morphologie aux chiens de race suivants : Staffordshire terrier (pitbulls), Mastiff (Boerbulls), Tosa.

L'acquisition, la vente ou le don de chiens de 1ère catégorie est interdite.

#### • Les chiens de garde et de défense (catégorie II) :

Chiens de garde et de défense (2ème catégorie)



Ce sont des chiens de races : American Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa et les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler.

• Les personnes suivantes ne sont pas autorisées à détenir un chien de catégorie 1 ou 2 :

- > les mineurs;
- > les majeurs sous tutelle (sauf autorisation du juge)
- > les personnes condamnées pour crime ou délit et inscrites au bulletin n°2
- > les personnes auxquelles on a retiré la garde d'un chien parce qu'il représentait un danger

• La *circulation des chiens* de 1ère et de 2ème catégorie est strictement encadrée. Les chiens de 1ère catégorie sont par exemple interdits dans les lieux publics, locaux ouverts recevant du public et peuvent circuler sur la voie publique uniquement sous condition de muselière et d'être tenu en laisse.

#### • Le permis de détention

En application de la loi du 20 juin 2008, tous les propriétaires de chiens de 1ère et de 2ème catégorie doivent détenir un permis de détention délivré par le maire.

#### Informations utiles :

> Cerfa n°13996\*01 - Formulaire de délivrance d'un permis de détention permanente d'un chien catégorisé.

> Cerfa n°13997\*01 - Formulaire permettant de demander la délivrance d'un permis provisoire de détention d'un chien catégorisé.

> La liste des vétérinaires habilités à l'évaluation comportementale des chiens dangereux est à consulter sur ce site : <https://www.veterinaire.fr/annuaires/listes-des-veterinaires-evaluateurs.html>

> Retrouver l'article complet sur le site [wittisheim.fr](http://wittisheim.fr)

### UN NOUVEAU THÈME POUR LE FLEURISSEMENT COMMUNAL

Vous l'aurez sans doute remarqué, depuis plusieurs années, la commune alterne les décorations accompagnant le fleurissement avec deux thèmes : les insectes et la musique.



Cette année, nous avons souhaité innover un peu.

L'équipe des agents techniques a planché sur deux nouveaux thèmes, présentés par leur responsable, Fabien Seyller lors d'une commission fleurissement. Le thème autour de l'Alsace a particulièrement retenu l'attention des membres de la commission en cette année de création de la nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace (CEA.) Les équipes techniques ont profité de la fin de la période hivernale pour la création des nouveaux décors qui accompagneront à merveille le fleurissement de cette année.



## 05 BRÈVES ARRIVÉES DANS L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE



Maxime Schneider a rejoint l'équipe des agents de la commune le 18 février dernier en qualité d'agent administratif.

Ancien clerc de notaire, il est en charge de l'urbanisme et de l'état-civil. Il s'occupe entre autres des dossiers d'autorisation de travaux, des formalités liées aux mariages, naissances et PACS ou encore des élections. Il fait partie de l'équipe qui vous accueille en mairie. Maxime habite actuellement à Mussig.



Ines Siegel a également rejoint le service administratif de la commune depuis le 30 avril 2021. Titulaire d'une licence en études territoriales appliquées et forte d'une expérience de neuf années dans différentes mairies dont celle de Colmar, elle est en charge de la comptabilité, du suivi des marchés publics et des ressources humaines.

Ines habite actuellement à Sélestat.

Nous leur souhaitons la bienvenue et un bel épanouissement professionnel.

## TOUS EN SELLE À WITTISHEIM !

L'Alsace centrale se mobilise en cette période de crise sanitaire pour encourager ses concitoyens à se déplacer à vélo. Le PETR d'Alsace Centrale renouvelle cette année son opération «Ville en selle».

Pour la première fois, la Commune de Wittisheim participe en constituant une équipe. Le principe est que tous les habitants peuvent s'inscrire et participer. Une application dédiée sur smartphone est téléchargeable. Elle permet en outre de comptabiliser automatiquement les km parcourus et d'afficher un classement par équipes. Lors de l'inscription, il suffit d'indiquer que vous participez au sein de l'équipe de Wittisheim. Seront comptabilisés tous les kilomètres effectués entre le 14 juin et le 3 juillet 2021.

Pour plus de renseignements, connectez-vous sur le site internet:

[www.ville-en-selle.org](http://www.ville-en-selle.org)

## MAISONS FLEURIES : SOIRÉE DE REMISE DES PRIX

Pour la deuxième année consécutive, la traditionnelle soirée et remise des prix du concours des maisons fleuries, ne pourra pas être organisée à cause des contraintes liées à la Covid.

Néanmoins à l'instar de ce qui a été réalisé l'année dernière, un film mettant en avant les plus belles réalisations florales de 2020 sera mis en ligne sur le site internet de la commune.

Des bons d'achats seront également distribués par voie postale pour l'ensemble des maisons primées par le jury.

## GRATUITÉ DES MÉDIATHÈQUES DE LA CCRM

Lors du conseil communautaire du 21 décembre 2020, la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM) a validé le passage à la gratuité pour tous les publics des médiathèques du Ried à compter du 1er janvier 2021.

Vous pouvez donc accéder sans frais au réseau des deux médiathèques à Marckolsheim et à Wittisheim depuis le 1er janvier de cette année.

Alors n'hésitez pas et prenez le temps de vous détendre, vous évader, vous cultiver avec un bon livre par exemple !

## SUBVENTION : RAVALEMENT DE FAÇADES

La commission « finances et développement économique », réunie le 1er

décembre 2020, a étudié le montant et les conditions d'octroi de la subvention pour ravalement de façade. Elle a formulé des propositions nouvelles qui ont été acceptées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 22/12/2020. Les habitants pourront solliciter cette subvention pour des travaux de ravalement de façade effectués sur une maison d'habitation de la commune de plus de 20 ans. La subvention sera accordée pour un ravalement de la totalité des façades réalisables, hors clôture pour des travaux réalisés par une entreprise et sur présentation des factures de l'entreprise, ou pour travaux réalisés par le propriétaire et sur présentation des factures des matériaux. Il conviendra de compléter un dossier disponible à la mairie avant la réalisation des travaux.

Le montant de la subvention est de 450 € et elle ne pourra être demandée que tous les 15 ans.

## COLLECTE D'OUTILS POUR LE JARDIN PARTAGÉ

Le groupe du jardin partagé est à la recherche d'outils de jardinage. Si vous avez des outils (râteau, bêche, brouette...) dont vous n'avez plus usage et dont vous souhaitez vous débarrasser, vous pouvez le signaler à la Mairie de Wittisheim.

Il feront à coup sûr des heureux !

## MISSION LOCALE DE SÉLESTAT

Un plan de relance économique de 100 milliards d'euros a été lancé avec comme priorité la lutte contre le chômage et la préservation de l'emploi. Un des volets de ce plan « #1jeune1solution » comporte une série de mesures pour accompagner les jeunes face à la covid-19. La mission locale accompagne chaque année les jeunes vers l'emploi et l'autonomie.

Tous les jeunes de 16 à 25 ans qui cherchent des solutions peuvent se rendre à la mission locale de Sélestat. La mission locale permet de faire le point sur son parcours de vie et vous accompagne dans la définition d'un projet professionnel.



03 88 58 00 15  
[contact@mission-localeselestat.fr](mailto:contact@mission-localeselestat.fr)

